

# BPA

## Travaux de la Production Animale

### Contact :

Tél. : 04 71 46 26 90

Courriel : cfa.aurillac@educagri.fr

Rencontres possibles sur rendez-vous

Site internet : www.gpompidouenilv.fr



### Devenir Ouvrier agricole qualifié

#### Pour travailler dans :

- Des exploitations individuelles
- Des groupements d'employeurs
- Des organismes tels que Services de la chambre d'Agriculture, les coopératives, les commerces d'animaux ou d'alimentation.

**Ou poursuivre ses études en BP REA ou bac professionnel**

### Organisation de la formation

#### ① Enseignements techniques et professionnels

Zootecnie - -Conduite de l'élevage	22 h
Agronomie – Travaux culturaux et utilisation des surfaces fourragères	
Agroéquipements – Entretien du matériel et des bâtiments	

#### ② Enseignement général

Français	11 h
Mathématique - informatique	
Education socio-culturelle, communication	
Impact de l'activité professionnelle sur l'environnement et la santé humaine	

#### ③ Enseignement adapté à la région

Transformation et vente des produits carnés	3 h
---	-----

Un équipement de protection individuel (EPI) fourni à chaque apprenti  
Un cadre de vie agréable dans un établissement rénové.

#### L'apprentissage :

Une expérience professionnelle qui permet une meilleure intégration dans le monde du travail  
Une formation qui prépare à l'entrée dans la filière professionnelle agricole

#### Modalité d'obtention du diplôme :

Obtenir les 7 unités capitalisables (UC) en contrôle continu.

#### Conditions d'admission :

- Etre titulaire d'un CAP ou avoir suivi une classe de seconde pro
- Signer un contrat d'apprentissage dans une entreprise en lien avec le diplôme préparé.

